

## ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL BATIROUTE SARL

Vue l'évolution permanente du contexte réglementaire, ainsi que les exigences environnementales grandissantes de nos clients, BATIROUTE SARL fait du respect de l'environnement une priorité dans sa contribution au développement des infrastructures. La protection de l'environnement s'inscrit dans l'engagement de la société BATIROUTE SARL qui a mis en place une démarche environnementale afin que les mesures de protection de l'environnement appropriées soient mis en oeuvre dans tous les domaines de notre activité ayant un impact sur l'environnement.

Ainsi, cet engagement a pour ambition de formaliser et de consolider notre responsabilité environnementale en rapport avec nos secteurs d'activités.

Dans cette optique, BATIROUTE SARL s'est fixé les objectifs suivants :

- Respecter la réglementation en vigueur,
- Se conformer aux exigences environnementales spécifiées,
- Préserver la biodiversité et engager des actions en sa faveur,
- Prévenir les risques industriels, les nuisances sonores, la pollution de l'eau, de l'air et des sols,
- Réduire, voire supprimer les substances dangereuses,
- Recycler et éliminer les déchets par des filières agréées,
- Former et sensibiliser tout le personnel aux risques environnementaux et aux dispositions en vigueur.

Pour mettre en œuvre cet engagement environnemental, je demande à chaque responsable :

De mettre en place des actions de sensibilisation et de formation du personnel.

D'impliquer nos partenaires et sous-traitants pour l'efficacité de notre démarche.

De partager toute information ou innovation pouvant permettre de préserver l'environnement.

Je suis persuadé que la mise en œuvre de cet engagement environnemental renforcera notre efficacité et contribuera à la satisfaction de nos clients et partenaires